

### Public & Prérequis

Cette journée de formation s'adresse aux **représentants des sections CFDT et aux élus CSE** (secteur privé ou public).

**Prérequis** - Maîtriser les attributions du CSE et ses missions SSCT liées à la prise en charge du "HANDICAP", de l'accès à l'emploi et du maintien dans l'emploi.

### Enjeux

Tout employeur a l'obligation légale d'employer des travailleur.e.s ayant une reconnaissance de travailleurs handicapés (RQTH). Les élus du Personnel ont des obligations quant à la santé, la sécurité et les conditions de travail des salarié.e.s et agents.

En proposant cette offre de formation co-financée par l'AGEFIPH, la CFDT vise le renforcement de la prise en charge du "HANDICAP" par ses sections syndicales et les CSE ou Comités Sociaux des fonctions publiques.

### Objectifs opérationnels de formation

À l'issue de la journée de formation, chacun.e sera capable de **contribuer à l'action collective** visant à prévenir la désinsertion professionnelle.

- **Initier** un état des lieux du Handicap
- **Formuler** à l'employeur un argumentaire lié aux enjeux du maintien dans l'emploi
- **Proposer** des améliorations adaptées à son propre contexte professionnel (outils, accompagnement, actions...)

### Modalités d'inscription

Une journée de formation **en présentiel d'une durée de 7h** donnant lieu à une attestation de présence délivrée en fin de journée.

- Accessible via un congé CFESES ou CFS dans le cadre des 12 jours de Congés de formation économique, sociale, environnementale et syndicale).
- S'inscrire auprès du secrétariat local de l'UTI ou de l'API CFDT
- Les coûts pédagogiques, les repas et les pauses sont pris en charge par l'URI CFDT des Pays de la Loire dans la cadre de la mission « Handicap » co-financée par l'AGEFIPH

### Objectifs pédagogiques

**Resituer la problématique du handicap au sein des attributions du CSE et de ses missions SSCT**

- Comprendre les obligations de l'Employeur
- Identifier la mission des élu.e.s sur ce sujet

**S'approprier les éléments essentiels à la réalisation d'un état des lieux**

- Savoir rechercher les données dans les informations sociales
- Analyser les données

**S'approprier le processus de désinsertion professionnelle pour agir sur le maintien dans l'emploi**

- Identifier les risques du non-maintien dans l'emploi
- Connaître les acteurs du maintien dans l'emploi
- Identifier des pistes d'actions de Prévention de la Désinsertion Professionnelle

**Modalités d'évaluation initiale, formative et**

**sommative** : grille d'auto-positionnement début et fin de session, exercices, axes d'amélioration

**Méthodes et moyens pédagogiques**

Il s'agit d'une formation-action dont la pédagogie participative permettra :

- Des réflexions individuelles, des exercices et échanges autour des pratiques et techniques à développer
- Des apports théoriques et méthodologiques en lien avec ces pratiques et techniques.
- Des exercices pratiques
- Documents sur lien padlet ([www.padlet.com](http://www.padlet.com))

### Animation

- L'animation sera assurée par Mado GROSSIN, Chargée de Mission Handicap au Travail pour l'URI CFDT des Pays de la Loire.
- L'AREFOR dispose d'un Référent Handicap : contactez-nous pour faciliter votre accès à la formation.